

**DEMANDE D'USAGES CONDITIONNELS – CONTENEURS MARITIMES**

INFORMATIONS GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
<b>PROPRIÉTAIRE</b>	<b>REQUÉRANT</b> <i>(si autre que propriétaire)</i>
Nom : _____	Nom : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Ville : _____ Code postal _____	Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	Courriel : _____
	<input type="checkbox"/> Procuration du propriétaire <i>(obligatoire)</i>

INFORMATIONS SUR LA DEMANDE
<b>LIEU DES TRAVAUX</b>
Adresse complète : _____
Numéro de lot (ex : 3 333 333) : _____
L'emplacement situé dans quelle zone : _____
<b>INFORMATIONS SUR LE BÂTIMENT PRINCIPAL</b>
Superficie du bâtiment principal : _____
Utilisation ou usage du bâtiment principal : _____
_____
_____
<b>INFORMATIONS SUR LE OU LES CONTENEURS</b>
Nombre total de conteneur actuellement : _____
Nombre de conteneur faisant l'objet de la présente demande : _____
Superficie totale du ou des conteneurs faisant l'objet de la demande : _____
Utilisation du ou des conteneurs (ex : entreposage, déplacement, etc.) : _____
Qu'y a-t-il à l'intérieur du ou des conteneurs : _____
_____
_____
_____

## DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DEMANDE (DEUX EXEMPLAIRES)

- Plan de l'emplacement concerné (certificat de localisation) qui indique les points suivants :
  - Identification cadastrale;
  - Sa position par rapport à (aux) rue(s);
  - Ses dimensions;
  - Sa superficie;
  - La description, la localisation et les dimensions au sol des bâtiments existants et projetés sur l'emplacement, comprenant la localisation des conteneurs faisant l'objet de la demande;
  - La situation des emplacements voisins contigus à l'emplacement concerné comprenant l'identification et la localisation des bâtiments existants.
- Photographies couleurs du bâtiment, des conteneurs et du terrain dans son état actuel.
- Photographies couleurs de l'intérieur des conteneurs.
- Photographies couleurs des bâtiments contigus donnant sur la même rue.
- Chèque de 350,00 \$

## ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

\_\_\_\_\_

**SIGNATURE**

\_\_\_\_\_

**DATE**

### NOTES IMPORTANTES

Une demande pour le CCU doit être complétée et déposée au moins dix (10) jours avant la tenue d'une séance, pour y être présentée.

Si le propriétaire n'est pas le signataire de la présente demande, joindre une procuration du propriétaire.

### SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande

## CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE D'USAGES CONDITIONNELS

1. Réception de la demande par la Division de l'urbanisme (formulaire, documents requis, chèque).
2. Vérification du contenu de la demande par la chef de division.
3. Analyse de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui recommande une décision aux membres du conseil municipal (la rencontre a lieu le troisième mardi du mois). Par contre, un maximum de cinq demandes d'usages conditionnels en lien avec les conteneurs maritimes seront à l'ordre du jour, par séance, pour ne pas surcharger les rencontres. Les demandes qui seront déposées à notre service par la suite seront mises à l'ordre du jour de la séance suivante, et ainsi de suite.
4. Analyse de la demande à la séance régulière du conseil municipal qui a lieu le troisième lundi de chaque mois.
5. Adoption de la résolution par le conseil municipal sur la décision rendue.
6. Envoi de la résolution au requérant par le Service du greffe et des affaires juridiques.

**\*\* VEUILLEZ NOTER QUE LE PROCESSUS PREND UN MINIMUM DE DEUX (2) MOIS ENTRE LE MOMENT OÙ DEMANDE COMPLÈTE EST DÉPOSÉE AU SERVICE DE L'URBANISME ET SERVICE À LA CLIENTÈLE ET LE MOMENT OÙ UNE DÉCISION EST RENDUE.**

**\* TOUTES MODIFICATIONS AUX PLANS ET DOCUMENTS APRÈS L'APPROBATION DU CONSEIL, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS, NÉCESSITENT LA PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE DEMANDE.**

---

Ville de Baie-Comeau

Service de l'urbanisme et service à la clientèle

1310, rue d'Anticosti, Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

Téléphone : 418 589-1500 / Télécopieur : 418 589-1515

Courriel : [urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca) (un accusé réception vous sera acheminé lors de la réception de votre demande)

## LETTRE D'AUTORISATION (PROCURATION)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé par la demande peut signer un permis de construction ou un certificat d'autorisation.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agisse d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

**À :** Ville de Baie-Comeau  
Service de l'urbanisme et service à la clientèle  
1310, rue d'Anticosti  
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

**De :**

\_\_\_\_\_  
Nom du propriétaire

**Référence :**

\_\_\_\_\_  
Site des travaux (adresse, # lot)

\_\_\_\_\_  
Nature des travaux

Madame, Monsieur,

\_\_\_\_\_ autorise \_\_\_\_\_  
à déposer la demande de P.I.I.A. auprès du Service de l'urbanisme et service à la clientèle de la Ville de Baie-Comeau pour l'adresse du projet mentionnée en référence.

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire ou de l'administrateur autorisé

\_\_\_\_\_  
Titre du signataire

\_\_\_\_\_  
Date